

La résistance au vent

ÉNERGIE ÉOLIENNE ► Naissance de l'Association pour la protection du paysage du coude du Rhône. Son credo: la plaine n'est pas adaptée pour une telle production.

CHRISTIAN CARRON

Faut-il sacrifier le patrimoine paysager de la plaine du Rhône pour des éoliennes? Pour la toute nouvelle Association pour la protection du paysage du coude du Rhône (APPCR), la réponse est clairement non. «Tout bon électricien sait que l'énergie éolienne est insignifiante en rapport à l'hydraulique ou au nucléaire. De plus, une turbine ou un réacteur ne sont pas tributaires des conditions météo...», lance la présidente Florence Lattion Richard. La jeune femme, qui s'oppose depuis plus de deux ans au parc éolien de Collonges-Doré-



naz, connaît parfaitement le dossier («Le Nouvelliste» du 3 février 2010). «Cependant, notre but n'est pas de dénigrer l'énergie éolienne en soi. Seulement, elle doit être adaptée à l'environnement où elle est produite. Et la plaine du Rhône, par la beauté de son paysage, par son patrimoine bâti également, n'est manifestement pas un site approprié pour l'éolien industriel.»

Une information globale

Photomontages à l'appui, la présidente présente l'impact sur le paysage que pourrait avoir la concrétisation des parcs éoliens prévus entre Collonges et Riddes. «Notre association a été lancée afin de garantir au public une information transparente, actualisée et surtout globale. Actuellement, les promoteurs privilégient la tactique du saucissonnage pour mieux faire passer leurs projets. Avec les cinq parcs prévus, Dorénaz-Collonges, Martigny, Martigny-Vernayaz, Charrat-Fully et Riddes, ce sont entre quinze et vingt éoliennes qui pourraient à terme tourner dans la région. Les citoyens sont-ils vraiment conscients de l'impact visuel sur le paysage? Mais aussi des nuisances sonores et des risques de dévaluation de leurs terrains ou de leurs maisons? S'ils ne sont pas attentifs, ils se réveilleront demain avec une forêt d'éoliennes devant les yeux!»

PUBLICITÉ



Photomontage du parc éolien de Charrat-Fully: l'APPCR se demande si une telle entrée dans la plaine du Rhône est compatible avec la volonté de développer le tourisme en Valais. DR



La même vue aujourd'hui. Pour l'APPCR, la plaine du Rhône mérite d'être protégée. DR

Empêcher de nouvelles constructions

L'APPCR entend fédérer toutes les personnes partageant les mêmes préoccupations. «L'association leur offre l'opportunité de s'exprimer sans devoir se mettre en avant. De l'autre côté, une base nombreuse et déterminée donne du poids aux actions du comité», estime Florence Lattion Richard. «Il y a aujourd'hui deux éoliennes dites test qui tournent à Collonges et à Martigny. On ne peut pas demander leur démantèlement. En revanche, nous ferons tout pour qu'il n'y

ait pas d'autres dans la région du coude du Rhône.» L'association entend également proposer des pistes de réflexions. Notamment une meilleure information sur les différentes mesures d'économie d'énergie à prendre au quotidien dans un ménage. «Et il y a sans doute d'autres formes d'énergie renouvelable qui conviendrait beaucoup mieux à notre région, avec plus de rendement et moins d'impact, comme l'hydraulique ou le photovoltaïque.»

Plus d'infos sur www.appcr.ch

Eoliennes et paysage pas incompatibles

«Vous m'apprenez la création de cette association. Je n'en connais ni les statuts, ni les buts, il m'est donc impossible de les commenter.» Bernard Troillet préside la société ValEole créée en décembre 2009 pour exploiter un parc éolien entre Martigny et Riddes. («Le Nouvelliste» du samedi 19 décembre 2009). Une zone qui pourrait voir tourner une première machine au printemps 2012. «Nous bénéficions d'une autorisation de construire en force pour l'éolienne test de Charrat et nous avons déjà commandé la machine. Mais les délais de livraison sont assez longs. Quant au développement du reste du parc, il est encore à l'étude.» Pour lui, il n'est pas question de prêter le paysage. «La gestion d'un parc éolien n'est de loin pas incompatible avec une gestion harmonieuse du paysage.» Conviction partagée par Nicolas Mettant, président de RhônEole. «Nous avons justement souhaité l'implication des communes afin qu'elles conservent la maîtrise de leurs territoires. Et nous développons des projets qui respectent la capacité d'accueil du site. Nous habitons aussi la région et nous sommes aussi sensibles au paysage.»

Écoliers fermiers

BAGNES ► Une quarantaine d'enfants ont participé mardi à Sarreyer à la journée romande de l'école à la ferme.



Ce programme permet aux enfants, ici en compagnie de Marie-Gabrielle Luisier, d'approcher le monde rural. DR

CHRISTIAN CARRON

Faire découvrir le monde rural en général et la production des denrées alimentaires en particulier, voilà l'objectif du programme «L'école à la ferme». Une journée spéciale a été organisée sur le plan romand mardi. En Valais, c'est la ferme de la famille Luisier à Sarreyer qui a accueilli deux classes bagnardes, soit une quarantaine d'enfants. Une exploitation bien connue des téléspectateurs de la TSR puisque la famille de Daniel et Marie-Gabrielle représente le Valais à l'émission du «Dîner à la ferme» cette année. «Ce n'est pas une simple course d'école, une sortie d'automne. Ces visites ont une vraie dimension pédagogique, basée sur les cinq sens. Elles se préparent en classe avec les instituteurs» explique Pascal Tornay, coordinateur auprès du service de l'agriculture. Mardi, les enfants ont d'ailleurs été mis à contribution très concrètement. La première classe a notamment préparé une soupe à la courge et confectionné un gâteau aux pom-

mes, qui ont été dégustés à l'heure du repas. La seconde volée a également réalisé des gâteaux, mais elle s'est surtout attardée sur le pain et le fromage maison au moment du goûter...

Un concept à développer. Initié il y a une dizaine d'années, ce concept très ludique a cependant de la peine à prendre en Valais. «Dans notre canton, il y a déjà beaucoup de visites d'exploitations agricoles qui s'organisent, de gré à gré», constate Pascal Tornay. «Ce que le programme «L'école à la ferme» propose, c'est une démarche plus complète, avec une réelle préparation des élèves en amont, un suivi et un contact avec des prestataires répondant à des conditions de formation ou des conditions liées à la sécurité sur le domaine.» Il n'y actuellement que trois prestataires en Valais susceptibles d'accueillir des classes. «Le défi aujourd'hui consiste à développer le concept, en lui amenant plus de visibilité et en intéressant le milieu scolaire.»

Trois prestataires en Valais

L'association romande «L'école à la ferme» a été créée en 2004. A l'origine, ce sont des familles paysannes qui se sont réunies et décidé de développer des activités d'accueil d'enfants dans leurs exploitations. Leur objectif: faire découvrir et valoriser un métier, tout en partageant une réalité sociale et culturelle. L'association compte actuellement une quarantaine de fermes prestataires, dont trois en Valais: le domaine de Jacqueline et Daniel Besson-Wyder à Venthône, l'exploitation d'Alain Frossard à Vollèges et la ferme de Marie-Gabrielle et Daniel Luisier à Sarreyer. D'autres sont actuellement en cours de reconnaissance, l'objectif du service de l'agriculture étant d'avoir une répartition selon les régions du Bas, du Centre et du Haut.

Plus d'infos sur www.ecolealaferme.ch

MÉMENTO

CHAMPEX-LAC Finissage

Dimanche 3 octobre, de 10 h à 18 h, finissage de l'exposition de sculptures d'Etienne Krähenbühl au jardin alpin Flore-Alpe de Champex-Lac. Entrée: 5 francs. Infos au 027 783 12 17 ou sur www.flore-alpe.ch

MARTIGNY Projections

La rétrospective que la Médiathèque Valais - Martigny consacre à l'œuvre de Carole Roussopoulos s'achèvera avec

une soirée hommage et la projection de ses derniers films lundi 4 octobre dès 18h. «Ainsi va la vie. Le cancer: de la peur à l'espoir» (26 min., 2009), en présence de Nicole Mottet, qui a co-réalisé le film. «Pramont: une deuxième chance» (35 min., 2009), un documentaire qui met l'accent sur les possibilités de rebondir après des accidents de parcours plus ou moins graves. En fin de programme «Le Jardin de Lalia» (52 min., 2004), co-réalisé avec Anne Zen-Ruffinen au Mali. Le film retrace la mise sur pied de projets de micro-crédit par l'association Idées'Elles.

DORÉNAZ Grandes histoires pour petites oreilles

Samedi 9 octobre, de 14 h 30 à 16 h 30, après-midi de contes pour enfants à la Maison des contes et légendes de Dorénaz. Le temps d'un après-midi, laissez vos enfants au pays des contes avec Sonja Michellod-Kreic. A 16 h, les parents seront accueillis par une surprise. Pour enfants de 5 à 12 ans, entrée: 12 francs. Infos sur le site internet www.conteslegendes.ch



CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS



LE PRIX DES PME
FAVORABLES À LA FAMILLE

PRIX FAMILLE+ LE PRIX DES PME FAVORABLES À LA FAMILLE

Le Secrétariat à l'égalité et à la famille remercie les entreprises et administrations suivantes pour leur participation à la première édition du PRIX FAMILLE+ :

- Alterswohnung Sunnuschii, Guttet-Feschel
- Aweckel Sàrl, Sion
- Bergrestaurant Moosalp, Törbel
- Cabinet vétérinaire les Berges du Rhône SA, Sion
- Centre Régional Travail & Orientation Monthey
- Commune d'Isérables
- Composite Protect Sàrl, Collombey-le-Grand
- Coutaz SA, Saint-Maurice
- Duplirix SA, Martigny
- Favre Transports SA, Martigny
- Fédération valaisanne des centres SIPE, Sion
- Ferienart Resort & Spa, Saas-Fee
- Gemeinde Visp
- Guinnard Immobilier & Tourisme SA, Verbier
- Jok'Import SA, Vernayaz
- Kur- und Ferienhaus Volkshelbad, Leukerbad
- Ligue Valaisanne contre les maladies pulmonaires et pour la prévention (LVPP), Sion
- Prodega Cash+Carry Conthey
- TechniCAD Engineering SA, Monthey
- Texner SA, Granges
- TI Informatique, Sierre
- TMR SA, Martigny
- Ville de Sierre

La remise des prix se déroulera le 8 octobre 2010, à 16h, à la Foire du Valais.